**Annexe 3 : Formulaire de demande de soutien à Gavi pour l’intensification du programme de vaccination contre le paludisme**

1. **Introduction**

Un certain nombre de pays ont présenté des demandes de soutien à Gavi pour la mise en œuvre du programme de vaccination contre le paludisme en 2022 et 2023. Compte tenu des contraintes d’approvisionnement en vaccins à l’époque, il a été conseillé aux pays de concentrer leur demande sur les zones où les besoins sont les plus importants (appelées « Catégorie 1 » de la « Phase 1 » telle que définie par le [Cadre pour l’allocation de l’offre limitée en vaccins contre le paludisme)](https://cdn.who.int/media/docs/default-source/immunization/mvip/framework-for-allocation-of-limited-malaria-vaccine-supply.pdf). La situation de l’approvisionnement en vaccins contre le paludisme ayant évolué depuis lors, les pays pourraient souhaiter repenser leurs plans d’introduction du vaccin contre le paludisme en vue d’intensifier l’introduction des vaccins au-delà des zones de Catégorie 1/Phase 1, en donnant la priorité aux zones de transmission modérée et élevée, conformément aux recommandations de l’OMS.

1. **Objectif de ce document**

Ce document décrit les conditions que les pays dont les demandes ont d’ores et déjà été recommandées pour approbation par le CEI de Gavi doivent remplir pour demander un soutien supplémentaire à Gavi afin d’intensifier l’introduction des vaccins au-delà de leur approbation initiale. Les exigences décrites ci-dessous s’appliquent à toute intensification du programme de vaccination contre le paludisme et ne dépendent pas du produit vaccinal.

**Remarque :** le document est présenté en deux parties – **la Partie 1 étant un formulaire de demande spécifique et la Partie 2 des informations que les pays sont invités à fournir en complément de leurs plans d’introduction de nouveaux vaccins** (PINV)

**PARTIE 1 : FORMULAIRE DE DEMANDE**

**SECTION A. INFORMATIONS SUR LE PAYS ET TYPE DE DEMANDE**

|  |  |
| --- | --- |
| Pays |  |
| Coordonnées du point de contact national pour cette demande | Nom :Poste :E-mail :Téléphone : |

Veuillez indiquer les options de financement demandées *(cochez toutes les cases appropriées*).

**□ Doses de vaccins et ajustement des subventions pour l’introduction des vaccins (VIG) à des fins d’intensification**

**□ Assistance technique supplémentaire pour le soutien à la mise en œuvre (au-delà de ce qui a été demandé dans la demande de financement initiale à Gavi)**

**SECTION B. RÉSUMÉ DE LA DEMANDE ET JUSTIFICATION**

Veuillezfournir un résumé des vaccins et des demandes de financement sélectionnés ci-dessus, ainsi que leur justification. Le résumé doit couvrir les éléments clés du plan d’intensification, notamment les liens avec le déploiement de la Phase 1, les régions géographiques ciblées et les contextes de transmission, la stratégie de livraison, le calendrier des doses, etc.

|  |
| --- |
|  |

**SECTION C. INFORMATIONS SUR L’APPROVISIONNEMENT EN VACCINS**

**[Remarque : les informations demandées dans le tableau ci-dessous concernent la population cible et les doses qui vont au-delà de la population et des doses couvertes dans la demande initiale faite à Gavi]**

**Résumé des besoins en vaccins et des coûts d’intensification**

|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Catégorie | Année  | Population cible totale  | Doses dans le calendrier  | Besoin en vaccins | Coûts de Gavi (USD) | Coûts du pays (USD) | Coûts totaux |
|  |
| Modérée à élevée\*  | 2024 |  |   |   |   |   |   |  |
| 2025 |   |   |   |   |   |   |  |
| 2026 |   |   |   |   |   |   |  |
|   |   |   |   |   |   |   |   |  |
| Faible transmission (le cas échéant)  | 2024 |   |   |   |   |   |   |  |
| 2025 |   |   |   |   |   |   |  |
| 2026 |   |   |   |   |   |   |  |

**Calcul des doses de vaccins nécessaires à l’intensification.**

En raison de la visibilité limitée sur les performances potentielles de ce nouveau programme, il est conseillé au pays d’envisager l’utilisation de points de référence standard dans la **sous-annexe 1** ci-dessous pour les estimations initiales. **[Veuillez justifier ci-dessous les objectifs qui diffèrent des points de référence standard]**

* Population cible, couvertures et taux de perte pour la phase d’intensification.

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Catégorie | Année  | Population cible  | Couverture cible (%) | Pertes (%) | Stock tampon à usage humanitaire (%) |  |
| Première dose | Deuxième dose | Troisième dose | Quatrième dose | Cinquième dose (le cas échéant) | **Besoins en vaccins** |
| Modérée à élevée\*  | 2024 |   |   |   |   |   |   |  |  |  |
| 2025 |   |   |   |   |   |   |  |  |  |
| 2026 |   |   |   |   |   |   |  |  |  |
|  |
| Faible transmission\*\* (le cas échéant)  | 2024 |   |   |   |   |   |   |  |  |  |
| 2025 |   |   |   |   |   |   |  |  |  |
| 2026 |   |   |   |   |   |   |  |  |  |
| Total |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |

\*situations de transmission modérée à élevée – Catégories 1 à 5

\*\* faible transmission

Veuillez inclure des justifications concernant la couverture prévue dans cette population ciblée et le taux de pertes, ainsi que la justification/raison pour la couverture proposée et le taux de pertes.

|  |
| --- |
|  |

**SECTION D. Signatures**

**Formulaire de signature gouvernemental**

Afin d'améliorer son programme de vaccination, le gouvernement de/du/de la/des XXX souhaite renforcer le partenariat actuellement en place entre le gouvernement et Gavi, et demande par la présente l'assistance de Gavi pour :

* Paludisme

Conformément aux plans stratégiques nationaux en matière de santé publique et de vaccination, le gouvernement de/du/de la/des XXXXX s'engage à développer les services nationaux de vaccination sur une base durable. Le gouvernement demande à Gavi et à ses partenaires de contribuer financièrement et techniquement à la vaccination des enfants du pays, conformément aux dispositions de la présente demande.

Les obligations de cofinancement, le cas échéant, dans le cadre de cette demande comprennent notamment la quantité de fournitures ou de fonds demandés à Gavi, et les obligations financières du gouvernement destinées à l'achat de ce nouveau vaccin.

Veuillez noter que Gavi ne procédera pas à l'examen de cette demande sans les signatures du ministre de la Santé et du ministre des Finances, ou de leurs autorités déléguées respectives.

*Nous, les soussignés, déclarons que les objectifs et les initiatives de la présente demande sont en parfaite adéquation avec les plans stratégiques gouvernementaux de santé publique et de vaccination (ou leurs équivalents), et que les fonds nécessaires à la mise en œuvre de ces initiatives, notamment les fonds nationaux et le cofinancement éventuel des vaccins seront inscrits au budget annuel du Ministère de la Santé.*

*Nous, les soussignés, déclarons également que le financement demandé pour les salaires, les primes, les majorations, les indemnités journalières et les mesures incitatives ne font pas double emploi avec des fonds provenant d'autres sources (autres donateurs, etc.).*

*Nous, les soussignés, affirmons en outre que les termes et les conditions de l'accord-cadre de partenariat conclu entre Gavi et le pays continuent d'être pleinement en vigueur et s'appliqueront à toute aide accordée par Gavi en vertu de la présente demande.[[1]](#footnote-1)*

|  |  |
| --- | --- |
| Ministre de la Santé (ou autorité déléguée) | **Ministre des Finances (ou autorité déléguée)** |
| Nom | Nom |
| Date | Date |
| Signature | Signature |

**Sous-annexe 1 : RECOMMANDATION DE GAVI CONCERNANT LA DEMANDE DE DOSES POUR LE PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LE PALUDISME**

[Remarque : cette recommandation est basée sur un ensemble de points de référence standard pour les objectifs de couverture et les pertes. En raison du manque de visibilité sur les performances potentielles de ce nouveau programme, il est conseillé au pays d’envisager l’utilisation des points de référence standard ci-dessous pour le calcul de la dose initiale. **Veuillez justifier les objectifs qui diffèrent des points de référence standard]**

|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Programme** | **Pop.** | **Cov1** | **Cov2** | **Cov3** | **Cov4** | **Pertes** | **Stock tampon à usage humanitaire** |
| Vaccination systématique | **Population cible de la Phase 1****Source :**Estimation de la population basée sur la micro-planification (estimation du pays) | **DTC3 à utiliser comme indicateur ou estimation du pays avec justification**La couverture nationale approuvée par le panel d’examen de haut niveau de Gavi sera utilisée comme indicateur – les pays qui demandent une couverture supérieure à celle approuvée par le panel d’examen de haut niveau seront invités à justifier leur estimation. | **Abandon dérivé du DTC1-DTC3** appliqué à l’estimation Cov1 | **MCV1 à utiliser comme indicateur (estimation approuvée par le panel d’examen de haut niveau)** ou estimation du pays avec justificationLorsque le programme de vaccination contre la rougeole n’est pas soutenu par Gavi : moyenne sur 3 ans des abandons pour le DTC3-MCV1 (source : WUENIC) appliquée à l’estimation Cov2 à utiliser | **Le MCV2 doit être utilisé comme indicateur (estimation approuvée par le panel d’examen de haut niveau).** Ou estimation nationale avec justificationLorsque le programme de vaccination contre la rougeole n’est pas soutenu par Gavi et/ou que le MCV2 n’est pas encore introduit ou l’a été récemment (points de données insuffisants disponibles) : la moyenne sur 3 ans des abandons du MCV1-MCV2 observés dans les pays bénéficiant d’un soutien pour la lutte contre le paludisme sera utilisée. | **7 % sur la base des recommandations de l’OMS pour la présentation des vaccins** | **25 % des besoins en vaccins (définis comme les besoins pour les doses 1, 2, 3, 4 et les pertes)** |

**PARTIE 2 : INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES À FOURNIR EN TANT QU’ADDENDUM AU PLAN D’INTRODUCTION D’UN NOUVEAU VACCIN (PINV) INITIALEMENT SOUMIS A GAVI**

Pour demander un soutien supplémentaire à Gavi afin d’intensifier l’introduction des vaccins au-delà des zones initialement ciblées dans la Catégorie 1/Phase 1, les pays sont invités à répondre aux demandes et considérations supplémentaires décrites ci-dessous :

1. **Champ d’application géographique, paramètres de transmission et échelonnement de l’intensification (*exigence obligatoire*)**

L’addendum au PINV doit décrire :

* Comment l’intensification sera échelonnée, c’est-à-dire si le pays prévoit une intensification par étapes ou en une seule fois ;
* Les zones géographiques et les contextes de transmission du paludisme envisagés. Si l’intensification se fait par étapes, veuillez délimiter les zones géographiques par étape ;
* Le calendrier proposé pour l’intensification. Si l’intensification se fait par étapes, indiquez le calendrier envisagé pour chacune d’entre elles ;
* La justification de l’inclusion des zones de faible transmission du paludisme dans le cas où le pays inclut ces zones, compte tenu du fait qu’il est recommandé de donner la priorité aux zones de transmission modérée à élevée.
1. **Stratégie d’administration des vaccins et calendrier de vaccination (*exigence obligatoire – en cas de changements par rapport à ce qui a été fourni dans le PINV initialement soumis à Gavi)***

L’addendum au PINV doit décrire :

* La stratégie de livraison proposée, c’est-à-dire si le pays prévoit d’administrer le vaccin par le biais des systèmes de vaccination systématique existants, en utilisant des sites de vaccination fixes ou d’autres stratégies ;
* Le calendrier de vaccination proposé pour les doses 1 à 4 et pour la dose 5 dans le cas des plans d’intensification tient compte de la nécessité éventuelle d’une 5ème dose de vaccin au cas où le paludisme resterait un problème de santé publique important chez les enfants un an après la 4ème dose. Le calendrier de vaccination doit également préciser l’intervalle optimal proposé entre les doses 3 et 4.
1. **Activités préparatoires à l’intensification *(exigence obligatoire*)**

L’addendum au PINV doit décrire :

* L’état de la capacité des équipements de la chaîne du froid (ECF) par rapport à l’intensification proposée ;
* La nécessité ou non d’une capacité supplémentaire en matière d’ECF ;
* Le montant de la capacité supplémentaire requise en matière d’ECF ;
* L’état de la formation du personnel de santé par rapport à l’introduction du vaccin contre le paludisme et à l’intensification proposée, par exemple en termes de stratégie de livraison des vaccins, de calendrier de vaccination, d’administration du vaccin, etc. ;
* L’état ou la préparation de la communication, de la mobilisation de la communauté ou une sensibilisation au soutien à l’intensification ;
* La nécessité éventuelle d’investissements supplémentaires dans la communication, la mobilisation de la communauté ou une sensibilisation au soutien à l’intensification.

**Assistance technique*(exigence obligatoire*)**

L’addendum au PINV doit décrire :

* Les défis programmatiques spécifiques qui sont anticipés dans l’intensification, et donc l’assistance technique (AT) spécifique dont le pays aura besoin pour relever ces défis ;
* Toute AT en cours susceptible de compléter l’assistance technique supplémentaire demandée.

**[Remarque :**

**pour les pays dont le prestataire d’AT est déjà sous contrat avec Gavi, les informations à fournir dans l’addendum doivent correspondre à l’AT supplémentaire (le cas échéant) au-delà de ce qui est couvert par le prestataire d’AT sous contrat.**

**Pour tous les autres pays, les informations à fournir dans l’addendum doivent porter sur les besoins en AT qui répondent aux lacunes/problèmes programmatiques que le pays envisage de rencontrer dans la mise en œuvre du champ d’application de l’intensification proposée au-delà de l’AT demandée dans la demande initiale soumise à Gavi.]**

1. **Engagement gouvernemental et technique en faveur de l’intensification *(exigence obligatoire à fournir en annexe de la demande*)**

En plus de l’addendum au PINV, les pays doivent démontrer :

* La confirmation de la décision du pays d’intensifier le programme de vaccination contre le paludisme et la preuve de l’engagement technique/approbation des plans d’intensification (par exemple, signature du/de la ministre de la Santé ou compte rendu d’une réunion du GTCV ou de l’ICC au cours de laquelle les plans d’intensification ont été présentés, discutés et approuvés) ;
* La préparation financière des pays et leur engagement à respecter l’obligation de cofinancement en faisant signer leurs demandes par :
	+ - Le/la ministre de la Santé (ou son autorité déléguée), et
		- Le/la ministre des Finances (ou son autorité déléguée).
1. **Aspects réglementaires *(exigence non obligatoire*)**

Dans la mesure du possible, les pays sont encouragés à fournir des informations sur :

* Le statut de l’enregistrement réglementaire du vaccin RTS,S/AS01 et du vaccin R21/MatrixM par l’autorité nationale des médicaments.
1. Dans l'éventualité où le pays n'aurait pas encore conclu d'accord-cadre de partenariat avec Gavi, les termes et les conditions de la présente demande s'appliqueront en vertu de cette dernière à toute aide accordée par Gavi. [↑](#footnote-ref-1)